

Les « Appels à tous » sont une compilation de réponses à une problématique particulière et reflètent l'opinion de représentants d'entreprises membres. Leur contenu n'engage daucune façon la responsabilité de PRÉVIBOIS et ne remplace pas l'obligation de consulter les exigences légales applicables ou les directives des fabricants d'équipements.

Une entreprise membre du secteur des pâtes et papiers cherche à connaître vos pratiques concernant **les situations où le port du casque de protection est obligatoire**.

QUESTION 1

Est-ce que le port des casques est obligatoire dans l'usine?

Réponses

- Entreprise A** Lors de travaux en hauteur et/ou arrêt de maintenance
- Entreprise B** Pas partout
- Entreprise C** Oui
- Entreprise D** Oui
- Entreprise E** Non
- Entreprise F** Non, seulement en période d'arrêt planifié
- Entreprise G** Oui
- Entreprise H** Oui, partout
- Entreprise I** Seulement pendant les arrêts maintenance et sur les appareils de levage de type plate-forme élévatrice et nacelle
- Entreprise J** Lors de travaux (shutdown) multi étage – Travaux en hauteur (nacelle)
- Entreprise K** Oui, sauf la finition
- Entreprise L** Non en opération normale; toutefois, obligatoire lors des arrêts planifiés ou lors des travaux de maintenance
- Entreprise M** Pour les cadres, les employés d'entretien, durant les arrêts planifiés et au sous-sol
- Entreprise N** Oui
- Entreprise O** Oui
- Entreprise P** Oui

Compilation des réponses – Appel à tous # 181

Port du casque de protection CSA et Bump cap

QUESTION 2

Casque CSA ou Bump cap?

Réponses

	Casque CSA	Bump cap
Entreprise A	x	
Entreprise B	x	
Entreprise C	x	
Entreprise D	x	x
Entreprise E	x	
Entreprise F	x	x
Entreprise G	x	
Entreprise H	x	x
Entreprise I	x	
Entreprise J	x	
Entreprise K	x	
Entreprise L	x	
Entreprise M	x	
Entreprise N	x	x
Entreprise O	x	
Entreprise P	x	x

Lors des shut-down, on utilise le casque CSA; sinon, on porte le bump cap afin de continuer à sensibiliser le personnel du port du casque.

Bump cap est la meilleure pratique et casque CSA requis en période d'arrêt planifié ou lorsqu'il y a présence de travaux superposés.

Nous utilisons des casques CSA. Cependant, aux secteurs des machines à papier, carton, expédition, nous utilisons des casques PETZL avec une attache pour le retenir. Il n'est pas CSA mais c'est un bon compromis et protège mieux qu'un Bump Cap.

Casque CSA ... aux machines et finition casquette

Compilation des réponses – Appel à tous # 181

Port du casque de protection CSA et Bump cap

QUESTION 3

À quel endroit est-il obligatoire

Réponses

	Atelier mécanique	Laboratoire	Magasin	Chariot élévateur	Autre
Entreprise A					Dans les nacelles, lors de travaux en hauteur et lors d'arrêt de maintenance
Entreprise B					Départements où les gens peuvent avoir à entrer sous la machine
Entreprise C	x	x	x		Partout sauf bureaux et dans la machinerie
Entreprise D	x				Le personnel de maintenance et les superviseurs doivent porter en tout temps
Entreprise E					Sauf lors d'arrêt planifié préventif, correctif et majeur, aux lignes panneaux #1 et #2 et au secteur du gaufrier. Le port est obligatoire lors de chantier de construction, démantèlement ou tout autre travail à risque. Ainsi que sous la presse à stratifier # 1.
Entreprise F					Selon les travaux ou la période (arrêt)
Entreprise G	x		x	x	Tous les départements sauf les salles de contrôles, les bureaux et le laboratoire
Entreprise H	x			x	Secteurs : cour, pâtes, machines à papier, centrale thermique
Entreprise I				x	En zone de production (sur la machine) pendant les arrêts
Entreprise J				x	Machine à papier lors de travaux multi étage + nacelle
Entreprise K				x	Usine sauf finition
Entreprise L				x	Usine
Entreprise M				x	Sous-sol
Entreprise N				x	Partout excepté les choix ci-haut
Entreprise O				x	Partout à l'exception de la question 4
Entreprise P	x		x	x	Partout, ils ont le droit de l'enlever dans la cage du chariot élévateur

Compilation des réponses – Appel à tous # 181

Port du casque de protection CSA et Bump cap

QUESTION 4

Quelles sont les zones d'exclusion du port du casque?

Réponses

- Entreprise A** Dès que l'une des 3 énoncées précédentes ne s'applique pas
- Entreprise B** Autres départements
- Entreprise C** Bureau, salle de repas et machinerie
- Entreprise D** Aucune
- Entreprise E** –
- Entreprise F** N/A
- Entreprise G** Bureaux, salle à manger, salles de contrôle, laboratoire
- Entreprise H** Salle de repos, laboratoires
- Entreprise I** Toutes sauf la ligne arrêtée en maintenance. Mais tous les employés qui ont à circuler sur cette ligne doivent porter le casque.
- Entreprise J** –
- Entreprise K** Finition, salle de contrôle, laboratoire, bureau, atelier usinage ou certaines tâches précises
- Entreprise L** Salles de contrôle, bureaux, laboratoire
- Entreprise M** dans l'usine (sauf au sous-sol)
- Entreprise N** Machine à papier, finition et expédition casquette style casque permis
- Entreprise O** À l'intérieur des bureaux, salle à manger et aires de pauses fermées, salle de bain, vestiaires, intérieur de tous types de véhicules avec cabines fermées, le plancher des opérations de la machine à papier lorsqu'en opération, à la finition lorsqu'en opération, à l'intérieur des ateliers mécaniques, dans le magasin, au-dessus des bassins du traitement des effluents et dans les salles de contrôles.
- Entreprise P** Aucune